

Assemblée régulière Comité de parents CSS LSJ



Compte-rendu du 13 décembre 2023 à 19h
Salle résolu – Hôtel universel 19h

LISTE DU COMITÉ

(A = absence à la rencontre)

P	Comité EHDAA	P	École Saint-Gérard
	Caroline Girard		Tania Côté
P	École Albert-Naud		École Saint-Hélène
	Marie-Pier Boivin		Mélissa Tremblay
P	École Bon-Pasteur	P	École Saint-Joseph d'Alma
	Cynthia Tremblay		Tania Maltais
P	École du Bon-Conseil	P	École Saint-Joseph d'Hébertville
	Marie-Pier Côté		Gabrielle Potvin-Dallaire
P	École Jean XXIII		École Saint-Julien
	Mireille Tremblay	P	Lysane Fortin
P	École Maria	P	École Saint-Léon
	Jessy Boucher		Mélissa Harvey
P	École Mgr Victor		École Saint-Pierre
	Audrey Blanchet	P	Maxime Latulippe
P	École Notre-Dame		École Saint-Sacrement
	Marc Latour	P	Isis Bussons
P	École Notre-Dame-de-Lorette		École secondaire Camille-Lavoie
	Jean-Gustave Fortin		Jonathan Bellemare
	École Notre-Dame-du-Rosaire		École secondaire Curé-Hébert
	Bianca Guérin	P	Marie-Eve Lapointe
	École primaire Garnier		École secondaire Jean-Gauthier
	PAS DE REPÉSENTANT	P	Mélanie Gagnon
	École primaire Saint-Bruno		Pavillon Wilbrod-Dufour
P	Sandra Dion	P	Cynthia Minier
P	École Saint-Antoine		
	Jessika Gagné		

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Mot de bienvenue & mot de bienvenue de monsieur Marc-Pascal Harvey

1.2 Ordre du jour : acceptation

Il est proposé par monsieur Marc Latour d'adopter l'ordre du jour comme présenté.

Accepté à l'unanimité.
CP20231213 -01.1

1.3 Procès-verbal de la dernière rencontre / dispense de lecture et acceptation

Il est proposé par monsieur Maxime Latulippe d'adopter le procès-verbal comme présenté. De plus, il est proposé par Cynthia Minier de faire appel à la secrétaire du Centre de service scolaire pour rédiger le procès-verbal à l'aide des notes qui auront été prises par la secrétaire du CP.

Accepté à l'unanimité.
CP20231213 -01.2

1.4 Suivi au procès-verbal

Aucun suivi.

2. OBJETS DE DISCUSSION ET DE DÉCISION

2.1 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2026, invité monsieur René Simard

Monsieur René Simard effectue la présentation du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2023-2027. Il précise que le document sera déposé pour approbation lors du prochain conseil d'administration du CSS qui se tiendra le 24 janvier 2024. À chaque année il faudra faire le parcours ensemble pour voir les enjeux

Tous les membres du Comité de parent émettent une mention de remerciement chaleureux à M. Simard pour sa disponibilité et son ouverture au cours des dernières années.

Mme Tania Côté nous fait part que pendant l'heure du dîner il y a de moins en moins de transport du midi, donc, une majorité d'élève dîne à l'école ce qui occasionne un manque de locaux pour le service de garde qui utilise souvent les classes.

M. Simard précise les éléments suivants :

- Pour l'école de Saint-Bruno, toutes les demandes d'agrandissement sont refusées puisque le Ministère maintient que d'autres écoles dans le même bassin sont en mesure d'accueillir les élèves.
- Il y a très peu de projets d'agrandissement des écoles. Les budgets sont maintenant plus minces et il faut être en mesure de justifier un minimum de 4 classes pour que les projets d'agrandissements soient acceptés. Présentement les demandes sont trop fortes dans les grands centres ce qui justifie qu'il est difficile d'ouvrir de nouvelles classes en région.
- Un projet de rénovation

Les éléments suivants sont mentionnés par les parents :

- Les enjeux de service de garde pour l'école

Accepté à l'unanimité.

CP20231213 -02.1

2.2 Présentation du nouveau règlement relatif au traitement des plaintes liées aux fonctions du CSS (consultation) – invitée madame Christine Flaherty

Madame Flaherty nous présente la nouvelle procédure pour le traitement des plaintes. En ce qui concerne les premières étapes, il n'y a pas réellement de changement. Au niveau des plaintes à caractère sexuel, elles peuvent passer directement au Protecteur National de l'élève. Des affiches ont été distribuées et seront installées dans les différents établissements du Centre de Service Scolaire.

Elle précise les éléments suivants :

Les plaintes peuvent être faites de façon verbale ou écrite. Elles doivent toutes être traitées selon un délai prescrit.

Les principes qui guident le traitement des plaintes sont : le droit à l'insatisfaction, la prise en charge le respect, l'efficacité et la solution.

Le règlement est reçu de façon favorable.

Accepté à l'unanimité.

CP20231213 -02.2

2.3 Questionnaire FCPQ – besoins 2023-2024

Nous n'avons pas réellement le temps de se pencher sur cet élément. Le questionnaire est long. Comme il faut répondre avant le 22 décembre, Audrey Blanchet sonde rapidement les parents et y répondra au mieux.

2.4 Discussion/réflexions sur les sujets que nous voudrions aborder en 2023-2024

Il est proposé d'établir des groupes de discussion afin de traiter d'un ou deux sujets particuliers que nous désirons aborder pour l'année 2023-2024. Mme Audrey Blanchet pense que nous avons besoin de prendre du temps pour discuter entre nous. Mme Blanchet suggère donc que nous prenions un peu plus de temps dans les réunions afin d'avoir assez de temps pour traiter les enjeux des parents. L'idée serait de faire des sous-comités où chaque sous-groupe peut discuter et amener des solutions.

Ces sujets ont été suggérés par les parents pour la prochaine année :

- L'utilisation des écrans – politique de privilèges
- L'utilisation de la vapoteuse

L'exécutif se réunira et suggérera un sujet qui sera à travailler lors de la prochaine année.

M. Maxime Latulippe suggère de créer faire un point Questions diverses afin de répondre aux questions des membres entre eux. Ce point sera discuté par l'exécutif.

Mme Cynthia Minier parle de la logistique du CA et d'une idée faire un guide aux nouveaux arrivants au Comité de Parents

Marie-Ève Lapointe souligne que nous pourrions aussi discuter des (parents) bénévoles dans les écoles; leur reconnaissance, souligner l'engagement parental (trouver des moyens).

Mme Cynthia Minier propose que nous planifions une réunion de plus. Comme la rencontre de novembre n'a pas eu lieu, nous nous réunirons donc le 14 février prochain pour discuter de notre premier sujet. Lysiane Fortin demande s'il est possible d'apporter une politique directement dans les écoles. On mentionne que nous ne pouvons pas imposer quelque chose mais nous pouvons amener en discussions dans les écoles.

Madame la présidente demandera au CSS si la réservation de la salle est possible pour le 14 février et nous fera un retour.

3. QUESTIONS ET RÉPONSE AU DG

3.1 Réponse aux questions de la dernière rencontre :

La question était : Pourquoi nous devons réclamer les frais de l'AGA du Comité de Parents à notre Conseil d'établissement plutôt qu'au Comité de parents

C'est une politique. La présence à l'AGA est publique et volontaire.

3.2 Nouvelles questions

Est-ce qu'un aménagement serait possible concernant la distribution de berlingot pour les élèves allergiques au lait (de vache) – lait d'amande, sans lactose par exemple.

4. ÉLÉMENTS DIVERS

4.1 Correspondance

Certains ont reçu une carte de Noël.

4.2 Les trésors de Marc

Nous devons adopter le budget. Marc nous fait la présentation du budget 2023-2024. La question concernant le gardiennage est abordée. Combien sommes-nous à réellement l'utiliser. La dépense pourrait être revue à la baisse. Nous discutons également du nombre d'heure allouée (3h) cela semble insuffisant pour combler le nombre réel. Certains partent de plus loin. Marc regardera la possibilité de majorer le taux horaire (10\$) et le nombre d'heure (4h). Les réclamations se font en fin d'année. Le taux pour le kilométrage est revu quelques fois par année. Actuellement, c'est 0.50\$/km. Le taux fixe pour les parents qui demeurent à moins de 10 km est passé de 4,00\$ à 5,10\$. Nous n'adoptons pas le budget immédiatement puisqu'il sera modifié. Nous l'adopterons donc lors de la prochaine rencontre.

5. RAPPORT DES COMITÉS

5.1 Comités transport

Il n'y a pas eu de rencontre

5.2 Comité consultatif EHDA

Caroline Girard va nous en parler lors de la prochaine réunion.

5.3 F.C.P.Q

5.3.1 CG du 2 novembre

Marie-Ève Lapointe nous résume les 2 Conseils Généraux. Ils ont parlé de plusieurs sujets pendant la rencontre, comme le problème de la grève, plan de révision et harcèlement dans les écoles. Présentation de programme embryonnaire Passe-Partout+ - pour couvrir le trou de service du maternel 4 ans. Semaine Nationale d'engagement parentale, reconnaissance des parents bénévoles.

5.3.2 CG du 2 décembre

Voir point 5.3.1

5.3.3 50^e FCPQ – Saguenay – court résumé, intérêt – inscriptions

Audrey Blanchet nous donne les dates. Nous verrons le point plus en profondeur lors de la prochaine rencontre.

5.3.4 Questionnaire code de vie

Nous regarderons pour en parler lors de la prochaine rencontre.

5.4 C.A. du CSS

La question première est : est-ce que nous conservons ce point. Certaines discussions en lien avec la confidentialité des sujets abordés lors des CA est soulevé. Certains points sont plus délicats. Ces sujets sont normalement traités en huis-clos donc ne seront pas abordés. Un survol sera fait lors des prochaines rencontres.

6. QUESTIONS DIVERSES

Aucune

7. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

14 février à valider sinon 13 mars 2024

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 21h30 par Monsieur Jonathan Bellemare